Kestner sur un élévateur de liquides par l'air comprimé. Dans l'intervalle, il a été procédé au scrutin pour l'admission de six nouveaux membres : MM. Damien, Baudon, Purez, Pierre Marchand, Aug. Delannoy et Paillot sont proclamés membres de la Société.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 29.* — UN NEZ ENDOMMAGÉ. — Il y a quelque temps, un tisserand Alphonse Brutin sortait vers neuf heures et demie du soir d'un estaminet de la rue de Rome à Roubaix : à ce moment passait un jeune homme qui l'appelle Arthur. Brutin qui était quelque peu en état d'ébriété se croit insulté; il avait une canne à la main; il en donne un formidable coup sur la tête du passant. Ce dernier en a le nez tout en marmelade.

Mais bientôt la reconnaissance se fait : Vanrobays et Brutin étaient deux camarades. Sur le premier moment d'irritation, Vanrobays va porter plainte qu'il retire cependant le lendemain. L'action était en cours; on ne peut l'arrêter; Brutin comparait devant les juges qui tiennent compte de ses bons antécédents pour lui accorder la loi Bérenger avec condamnation à un mois d'emprisonnement.

CE N'EST PAS LE VOLEUR. — Un habitant de Wattrelos Edmond Coene avait été condamné pour mendicité. Pendant qu'il purge sa peine, il apprend qu'il a, il y a deux ans, encouru une peine d'emprisonnement par défaut pour vol de pommes de terre : il fait opposition à ce jugement. Les deux témoins qui avaient déposé au moment de la découverte du vol, sont entendus à nouveau : ils ne peuvent certifier que c'est le prévenu présent qu'ils avaient aperçu à cette époque, occupé à remporter les tubercules. Coene est acquitté.

POUR VOL d'un rabot et d'un autre outil au préjudice d'un sieur Demara, à Roubaix, était traduit devant le tribunal l'inculpé Jean Patte qui, à raison de ses condamnations antérieures, était sous le coup de la relégation s'il se voyait infliger une peine supérieure à trois mois. Les juges prennent acte de son repentir pour ne point dépasser le taux : on lui octroie trois mois. M. le président fait observer à Patte que c'est bien la dernière fois.

RÉBELLION CONTRE DES DOUANIERS. — Le 4 avril, vers six heures du soir, sept ou huit jeunes gens revenaient de la frontière quand arrivés au pont du Sartel, à Roubaix, le brigadier Prévost et un autre commis se présentent pour les visiter. Suivant la déposition des préposés, ils se seraient, au lieu d'optempérer, jetés sur le brigadier et l'auraient terrassé.

D'après la déclaration d'un témoin qui accompagnait les prévenus, c'est quand ceux-ci auraient eu reçu des coups de bâton de la part des employés de la douane, qu'ils auraient riposté par des violences, et se seraient retirés en proférant des injures. Ce qui est certain, c'est que, dans la bagare, le brigadier Prévost tira dans le tas et atteignit d'une balle de revolver l'un des jeunes gens Camille Van Coppenolle, qui eut le coude brisé et se présente devant les juges le bras en écharpe.

Le tribunal remet à samedi son jugement dans cette affaire où sont impliqués les deux frères Camille et Jean-Baptiste Van Coppenole, Isidore Reze, Arthur Desprighel et Paul Dubreucq.

OUTRAGES ENVERS DES PRÉPOSÉS DE DOUANE. — Le sous-brigadier Bayaert, à la résidence de Roubaix, expose que se trouvant sur le territoire de Wattrelos, il vit venir de la frontière, près le Haut-Judas, un chariot se diriger sur la grande route vers la ferme Leclercq : là, la voiture s'arrêta, et chacun des frères Leclercq, leva la bache s'empara d'un sac de froment et le porta dans la grange : puis l'attelage s'était éloigné.

Le brigadier immédiatement s'était rendu dans la cour de la ferme, où il avait été assailli par les injures des trois frères, Louis, Charles et Henri; même l'un d'eux l'avait saisi à la gorge pour le mettre dehors ; lui, avait tiré en l'air un coup de revolver : un préposé était accouru qui avait eu à subir aussi des voies de fait de la part des frères Leclercq : on leur avait jeté des pierres quand ils se retiraient : de là procès-verbal pour outrages et voies de fait, outre l'importation de marchandises tarifées qui a donné lieu déjà contre les prévenus à une amende de 500 francs devant le Juge de paix.

Les inculpés sont trois frères qui vivent ensemble : ils sont célibataires et ont de cinquante à soixante ans et passent pour être très estimés dans leur quartier. Ils démentent les témoignages des douaniers: ils reconnaissent bien avoir mis à la porte le brigadier lequel était, il est vrai, à ce moment, dans la tenue d'un ouvrier et ne portait point de signe distinctif de sa qualité. Comme ils ne le connaissaient pas, ils ont cru avoir affaire à un rôdeur et ont agi avec lui, en conséquence.

Le brigadier, lui, affirme qu'en entrant et avant tout, il avait décliné sa qualité de préposé. Après la plaidoirie de Me Boyer-Chamard qui discute la prévention, le Tribunal inflige à chacun des frères Leclercq quinze jours d'emprisonnement et vingt-cinq francs d'amende.

POUR REBELLION envers l'agent Ducatez, Edmond Lensagné 10 jours et cinq francs. Même délit envers le garde Demouveaux, Alphonse Vanderstrate, quinze jours et cinq francs.

Me CONFORME.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Samedi, 30 avril 1892, de 3 à 6 h. 1/2 du soir. Inscription des pigeons pour le concours de Saint-Just. Prix d'honneur 100 francs offert par « L'Union fédérale colombophile » à la société du pigeon « Bleu et Meunier », établie chez le sieur A. Rogé, à l'angle des rues de Béthune et du Luxembourg (fort Cordonnier). Mise par pigeon 1 fr. 50 c. Poule unique à 0,25. Poule à 0,50. 1 prix par 50 inscriptions. Poules facultatives, 1, 2, 3 et 5 francs. Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc doublée et soudée, J. Rosoor. Constatateur obligatoire par l'appareil Vanden Bossche.

— Le cercle colombophile « Union » prévient les amateurs désireux de participer à ses concours de 1892 que les carnets de distances sont à leur disposition au café Pandore, rue Pauvrée. Le prix de la distance du pigeon y compris le carnet coûte 75 centimes. Le prix de la distance de chaque ville est de 50 centimes en plus et tout amateur peut demander le nombre de distances qu'il désire et ne paiera que les distances qu'il demande. Le cercle prévient les amateurs, qu'avec ces carnets ils peuvent jouer aux concours de Tourcoing de Wattrelos et de Lille, *sans payer de supplément.*

Des constatateurs automatiques sont à la disposition des amateurs, à Pandore. Le prix de la location est de 2 francs pour les concours jusqu'à Paris et 3 francs pour les concours plus éloignés. Comme le nombre est limité les amateurs qui désireraient en avoir en location sont priés de se faire inscrire à l'avance. Ils devront s'adresser au cafetier.

LES TIRS A L'ARC

SOCIÉTÉ « ST-SÉBASTIEN », Roubaix, tir à l'arc à la perche. Dimanche prochain 1er mai, grand tir à la perche, valeur 1000 fr. de prix. On commencera à 2 heures précises pour finir à 6 heures 1/2. La mise commencera à 1 heure chez Mme veuve Cleton, au Raverdi, Moulin de Roubaix.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 1er mai, attaque d'une partie de coqs à l'*Enflé* contre la société du *Dragon* de l'Epeule. La première paire citée pour 50 francs.

CROIX. — Lundi, 2 mai, aura lieu, chez Auguste Tiberghien, estaminet de la «Réunion des Coqueleurs», une belle partie de coqs 3 de 5 mort, pour 50 francs, tous poulets, contre la société de Blandain (Belgique).

TOURCOING. — Lundi 2 mai au « Damier, » rue Nationale 43, partie d'attaque en 2 de 3 mort pour 50 fr. parties de plaisir à 10 fr. M. Aloïs, boulanger, contre M. Louis Desmet, boulanger.

MOUVEAUX. — Dimanche 1er mai aura lieu une belle partie de coqs chez C. Herman, estaminet du « Grand Roubaix », à Mouveaux. Société des Bouchers contre la Plume d'or, de Mouveaux.

Rendage de la partie du 25 avril contre le Petit Louis du Réveil du Jour, de Roubaix. — Mouveaux a gagné les 1re et 2e paires, Roubaix les 3e et 4e paires. Mouveaux a donc gagné la partie.

JEUX DE BOULE A LA PLATINE

NÉCHIN (Hameau du Gibraltar). — Le dimanche 5 juin 1892 (jour de la Pentecôte). grand jeu de boule à la platine, offert aux amateurs sur trois bouloires. Enjeu : 600 francs.

PETITE CORRESPONDANCE

A un client habitué du Mont-de-Piété. — Pouvez-vous nous donner la preuve des faits que vous avancez?

NORD

Cour d'assises du Nord. — Voici les nouvelles affaires renvoyées devant les prochaines assises :

Vols qualifiés et complicité. — 1° Aloïse-Alphonse Van Aevermaet, âgé de 31 ans, né à Saint-Nicolas (Belgique), maréchal-ferrant à Lille, 16, rue du Havre; 2° Marie-Séraphine Van Goethem, femme de Van Aevermaet, âgée de 25 ans, née à Saint-Jansteen (Hollande), ménagère à Lille.

— 1° Stanislas Dehoux, âgé de 43 ans, né à Gilly (Belgique), ouvrier d'usine à Meubeuge; 2° Jean-Baptiste Deprez, âgé de 25 ans, né à Montigny-le-Tilleul (Belgique), pudleur, demeurant à Sous-le-Bois-Maubeuge; 3° Alexis Quarante, âgé de 63 ans, né à Yves Gomezée (Belgique), marchand de chiffons à Hautmont (Grattières).

Vol et tentative de vols qualifiés. — David Tison, âgé de 45 ans, né à Anderlues (Belgique), domestique, sans domicile.

Viols. — Franck-David Pengelly, âgé de 21 ans, né à Putney (Angleterre), entrepreneur de peinture à Dunkerque.

Incendie volontaire. — César-Winor-Cornil Baelen, âgé de 41 ans, né à Crochte. journalier à Petite-Synthe.

Attentat à la pudeur, blessure suivie de mort. — Edouard Verstiggel, âgé de 33 ans, né à La Clinge (Belgique) tisserand à Lille.

Fabrication et émission de fausse monnaie. — 1 Emile-Alfred Huys, âgé de 29 ans, né à Lille, journalier à Lambersart; 2° Henri-Auguste Baratte, âgé de 19 ans, paqueteur, né et demeurant à Lille, rue des Guinguettes, cour Chartiaux, 3; 3° Jeannette-Marie-Thérèse Baratte, âgée de 31ans, couturière, née et demeurant à Lille, rue des Guinguettes; 4° Léonie-Louise Baratte, âgée de 22 ans, couturière, née et demeurant à Lille, rue des Guinguettes.

Dunkerque. — *Retour surprenant du premier navire pêcheur d'Islande, avec la morue primeure.* — Dunkerque, 29 avril. — Le flambard *Chien-de-mer* est le navire qui partit le 17 février dernier de Dunkerque, ouvrant le premier la marche du départ. Il y a donc un peu plus de deux mois ; les mauvais temps ont passablement contrarié les opérations de ce navire qui perdit ainsi plus de un mois pendant lequel il ne pécha absolument rien. Malgré cela le *Chien-de-mer* opéra sur le banc de Fervé et y pécha la valeur de 260 tonnes morue (beau poisson) qu'il rapporte en primeure.

Ce navire est plus petit que les autres goëlettes et n'a que 16 hommes d'équipage, néanmoins il était armé comme il l'est chaque année pour une campagne qui devait durer six mois. Donc chacun fut dans la plus grande surprise en apprenant le retour de ce navire si tôt dans la saison et avec une pêche magnifique vraiment miraculeuse. Cela ne s'est jamais vu jusqu'à présent. Nous avons appris que le *Chien de mer* en quittant Fervé avait rencontré la goelette *Belle Hélène* qui avait en cale 460 tonneaux de morues et comptait revenir avec 500 tonneaux incessamment. C'est encore plus étonnant.

BELGIQUE

Les attentats à la dynamite. — Des cartouches de dynamite ont été placées sur la voie qui passe sous le pont voisin de la gare de Cuesmes; elles ont été heureusement découvertes par un garde-route avant le passage du train.

Liége. — Au sujet de l'attentat à la dynamite, on a fait cette remarque que un parent de la personne chez laquelle l'explosion a eu lieu était membre du jury aux dernières assises qui ont jugé les dynamiteurs de Seraing.

— La garde civique occupera samedi soir les abords de la ville pour s'opposer au passage des cortèges qui pourraient tenter de pénétrer à Liége au petit jour. Dans un grand nombre de houillères les ouvriers ont été avertis que s'ils chomaient le lundi 2 mai, ils seraient congédiés définitivement.

Bruxelles. — La plus grande surveillance est exercée sur les principaux bâtiments de l'État à la suite de lettres comminatoires reçues ces jours derniers.

La dynamite à la Bouverie. — D'un correspondant particulier : avant-hier, vers quatre heures du matin, on a fait éclater des cartouches de dynamite en notre commune. Il n'y avait aucune maison à l'endroit où l'explosion a eu lieu.

A Pâturages. — La nuit dernière, une explosion a eu lieu à proximité d'un groupe de maisons. Il n'y a heureusement pas de dégâts.

Arrestation d'un anarchiste français à Bruxelles. — On a arrêté un individu qui s'introduisait, à la tombée de la nuit, dans les bureaux du ministère de la justice. Reconnu à la sureté pour être un anarchiste français signalé à la police de Bruxelles, il a été immédiatement reconduit à la frontière et remis à la gendarmerie française.

A Mons. — Une dépêche de Mons au *Patriote* dit que des cartouches de dynamite ont été placées sur les rails de la ligne Mons-Maubeuge. Un gardien les a trouvées quelques instants avant le passage du ttrain. Une enquête est ouverte.

Condamnation d'anarchiste. — La cour d'assises du Brabant a condamné à 7 mois de prison et 30 francs d'amende l'anarchiste Breeck, éditeur du journal le *Courrier*, pour provocation au crime.

Pendant la délibération, le prévenu, qui se trouvait dans la salle des Pas perdus, a pu prendre la fuite. Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

Le rappel des soldats. — Les soldats des classes de 1887 et 1888 viennent d'être rappelés, ils ont regagné aujourd'hui leur garnison. Les troupes sont aussi renforcées de 15.000 hsmmes.

A Liége on attend des renforts de gendarmerie de Seraing, de Luxembourg et de Limbourg. La police et la gendarmerie ont reçu les ordres les plus sévères.

Le vol de deux millions à la banque Rothschild. — La police belge a été avisée par la police allemande que le caissier Rudolf, qui a volé deux millions à la banque Rothschild à Francfort — vol dont nous avons déjà parlé, — se serait réfugié près de Bruxelles.

A la Chambre. — *Séance du 29 avril.* — *La revision.* — M. Lejeune a déposé vendredi un projet de loi sur les hypothèques maritimes.

La Chambre reprend la discussion de la revision.

M. Vandenbemden se prononce énergiquement contre le referendum. Il importe de le repousser dès à présent.

M. Graux se prononce aussi contre le referendum, qui désorganiserait nos institutions.

Le système électoral que je préconise, dit l'orateur, donnerait à peu près le même nombre d'électeurs que le système de l'occupation.

La situation est devenue intolérable : la démocratie coule à pleins bords.

Grâce à notre loi de 1883, les socialistes ont déjà pris possession de nombreux conseils communaux.

Les prochaines élections porteront non sur la question électorale, mais sur la politique.

Je sonne le ralliement des libéraux contre la revision cléricale. Il s'agit pour les villes de conserver leur suprématie sur les campagnes, sinon nous sommes menacés du protectionnisme agricole.

Crime suivi de suicide à Malines. — Un épouvantable crime a été commis ce matin à Malines.

Un ouvrier de l'Arsenal, du nom de Buelens, a asséné sur la tête d'une garde-barrière de la ligne Bruxelles-Malines, derrière le parc Coloma, un coup de hachette qui l'étendit par terre.

Buelens croyait avoir tué sa victime, avec laquelle il entretenait des relations coupables et qui l'avait congédié. A ce moment-là l'express de Bruxelles arrivait à toute vapeur. Buelens se plaça devant la locomotive et fut complètement broyé.

La victime est dangereusement blessée, mais on ne désespère pas de la sauver.

Un duel à Ostende entre un Français et un Anglais. — *Grave blessure.* — Un duel a eu lieu. hier après-midi, entre deux passagers, l'un Français et l'autre Anglais.

Le duel a eu lieu à douze pas. au pistolet de combat, au premier commandement.

Au premier coup de pistolet, le Français a été blessé à la hanche. Il a été transporté sur un yacht à vapeur qui stoppait très près de là. Sa blessure paraît assez sérieuse, mais on n'est pas fixé sur l'état réel du blessé. L'Anglais n'a pas été atteint.

Il se nomme Harry Vane-Milbanc. Il a servi de témoin à M. Borrowe dans le duel que ce dernier a eu avec M. Fosc, à Nieuport.

On dit que ce duel a eu pour cause des propos tenus, dans une salle de restaurant, par le Français, et que l'Anglais considérait comme insultants pour ses nationaux.

Les témoins de l'Anglais étaient MM. de l'Estrange, très connu à Ostende, et Fournier.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 29 avril.* — Alphonsine Basteleus, rue Cadeau, 15. — Albine Guns, rue du Fort, cour Thomas Leplat, 16. — Laure Debarge, rue de l'Epeule, cour Lampe, 17. — Pierre Beek, rue des Arts, 148. — Jeanne Coussaert, rue Fourcroy, cour Millescamps, 2. — Henri Myle, rue de l'Hommelet, impasse Dumas, 3. — Charles Farvacque, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 20. Simonne Delnatte, rue Saint-Joseph. — *Déclarations de décès du 29 avril.* Jules Roth, 1 mois, rue de Flandre, 64. Alphonse Vermeersch, 7 jours, rue Daubenton. - Henriette Dhont, 4 ans 8 mois, rue de l'Hommelet, 158. - Jean Pierlot, 2 ans, Hôtel-Dieu. Joseph Bumfels, 4 mois, rue des Longues-Haies, 186. Marie Demartelaere, 68 ans, Hôtel-Dieu. - Augustine Waelraeve, 32 ans, Hôtel-Dieu. — Madeleine Boghaert, 3 ans, rue de l'Alouette 63. — Fernande Staedtslaeder, 11 jours, rue de Lannoy, 224. Albine Guns, 7 heures, rue du Fort, cour Thomas-Leplat, 16. *TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du 29 avril.* — Clémence Druez, rue Fin de la Guerre. Achille Vantsant, rue d'Anvers. — Victor Lagersie, rue des Francs. *Mariage.* — Auguste Bourlez, 25 ans, employé de commerce, et Marie Dumortier, 25 ans, tailleuse. *Déclarations de décès du 29 avril.* — Henri Flament, 64 ans, laveur, rue Vandevenne. Wilhemine Fuerlings, 62 ans, tisserande, au Blanc-Seau. — Alice Toulemonde, 3 ans, sentier de Roncq. - Auguste Dutriez, 40 ans, mécanicien, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DHONDT-DESROUSSEAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Henriette-Adelaïde-Sophie-Hortense DHONDT, décédée à Roubaix, le 28 avril 1892, à l'âge de 5 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels qui auront lieu le dimanche 1er mai, à 3 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 158, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille BOGHAERT-MULIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madeleine-Marie-Ju ia BOGHAERT, décédée à Roubaix, le 29 avril 1892, à l'âge de 3 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 1er mai, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alouette, 63, à 3 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille Désiré WIBAUX-MULLIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Aimée-Héloïse-Joseph MULLIEZ, épouse de M. Désiré WIBAUX, décédée à Lille, le 29 avril 1892, dans sa 43e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 1er mai 1892, à 9 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le lundi 2 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. L'assemblée à l'église Saint-Martin.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Léonie SENELAR, veuve de M. Carlos FRERE, pieusement décédée à Roubaix, le 2 avril 1892, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 2 mai 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonard DUPUIS, rentier, décédé subitement à Croix, le 21 mars 1892, dans sa 67e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priees de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 2 mai 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Angèle-Mathilde SORY, épouse de M. Pierre HUS, décédée à Croix, le 9 mai 1891, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François PAUL, époux de Dame Zélie DASPRET, décédé à Roubaix, le 16 avril 1891, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix le lundi 2 mai 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Elisa ORTIO, épouse de M. Charles QUAGHEBEUR, décédée à Roubaix, le 17 mars 1892, dans sa 59e année, administrée des Sacremenis de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

30 AVRIL 1871

ROSSEL

Les fédérés ne parvenant pas à battre les Versaillais, le premier délégué à la guerre, Bergeret, avait été incarcéré; le second, Cluseret, le fut à son tour le 30 avril, et Rossel nommé pour le remplacer.

Agé de 25 ans, sorti de l'école polytechnique, officier du génie évadé de Metz, il avait été improvisé colonel par Gambetta, avait envoyé sa démission le 19 mars pour venir se mettre au service de la Commune qui l'avait incarcéré le 2 avril, délivré le 3, et nommé le 13 chef d'état-major au ministère de la guerre sous Cluseret. La Commune crût avoir fait une trouvaille en le nommant délégué; c'était un homme de bronze, se plaisait-on à répéter.

Il était simplement raide, cassant, mais révasseur et brouillon, cachant sous une apparence trompeuse un vide profond. Lui-même se croyait doué de facultés militaires de premier ordre; en réalité il pouvait être tout excepté soldat; toujours hésitant et oscillant dans ses combinaisons, il n'avait rien de ce qui constitue l'homme d'action, si ce n'est une profonde ambition; deux fois il s'essaya contre les troupes de Versailles, il n'en fut pas le bon marchand; mais il avait su se composer une attitude d'énergie qui pouvait faire illusion, témoin cette lettre qu'il écrivit dès le 1er mai au colonel Laperche qui assiégeait le fort d'Issy et, pouvant déjà le prendre d'assaut avait la veilla fait sommer le commandant fédéré de se rendre dans le délai d'un quart d'heure : « Mon cher camarade, la première fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire conformément aux lois de la guerre.

Plein d'un profond mépris pour ceux qu'il appelait lui-même « ces gueux de fédérés, » il se crut en état de leur imposer la discipline, il alla jusqu'à donner l'ordre de fusiller tous ceux qui se rendraient coupables de désobéissance ou d'abandon de leur poste devant l'ennemi, il fut aussitôt déclaré « un propre à rien »; il y avait à peine huit jours qu'il était ministre de la guerre et commandant en chef qu'un immense dégoût le prit; il eut un instant l'envie de faire fusiller sommairement tous les chefs de légion, le peleton d'exécution était prêt et n'attendait que l'ordre, il ne le donna pas, envoya le 9 mars sa démission, et s'alla cacher sous un faux nom dans un hôtel du boulevard Saint-Germain où son successeur Delécluze venait le consulter secrètement.

Roussel avait rêvé d'opposer le Comité central à la Commune, de les détruire l'un par l'autre et de rester seul et tout puissant sur leurs ruines; c'est dans ce but qu'il fit sortir le comité central. dont l'action occulte disposait toujours de la garde nationale, de la demi-obscurité où il se tenait depuis les élections, en le chargeant des services administratifs de la guerre sous le contrôle de la commission militaire communale; il créa ainsi le conflit et n'en profita pas.

Arrêté après la chute de la Commune, il fut traduit en Conseil de guerre et condamné à mort ; il n'y avait pas de pardon possible pour un officier traître à son drapeau; malgré les plus hautes influences qui essayèrent tout pour obtenir sa grâce, il fut fusillé et mourut en reconnaissant qu'il était justement condamné.

CHAMP DE FOIRE

HIPPODROME ROUBAISIEN, Boulevard Gambetta. Direction : R. Lenka. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Spectacle à 8 heures. — Samedi 30 avril, dimanche 1er et lundi 2 mai. — Représentation de gala. Nouveaux débuts : Mlle Artizelli, écuyère du Cirque de Madrid. — Miss Mood, célèbre gymnaste et MM. Icare et Marty, dans leurs doubles sauts périlleux et exercices extraordinaires. — M. Donnetty et sa meute savante, du nouveau cirque de Paris. — Succès, M. Rochez, le célèbre jockey de New-York, dans ses exercices et sauts sur un cheval nu. — Daphnis et Chloé, « fin de siècle », pas de deux équestres sur deux chevaux par Miss Maudi et M. Harry. — Miss Sarah, dans ses exercices et scènes à travertissements à cheval. — Miss Doria, dans son travail surprenant sur un cheval sans selle. — Pour la 1re fois : Un Voyageur dans l'embarras, scène comique par M. Ch. Chalphal et l'inénarrable Auguste Guiou.

Jeudi et dimanche, à 3 heures de l'après-midi, Matinées Enfantines. La représentation aura la même importance que celle du soir et sera terminée par une Pantomine-comique. — Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. ; Pourtours, 2 fr. ; Premières galeries, 1 fr. 25 ; Deuxièmes galeries, 0,60 c.

THEATRE MORIEUX, Marché au Charbon, Place de la Liberté. — Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir et jours suivants. Grandes représentations. Le célèbre théâtre pittoresque maritime Morieux de Paris. Troupes variées des artistes automates mécaniques, dépassant toute croyance. — Prix des places : Représentation du soir : Fauteuils numérotés, 1 fr. 50 ; premières, 1 fr.; secondes, 0,75 c. ; galeries, 0,50 c. Représentation du jour : Fauteuils, 1 fr. ; premières, 0,75 cent. ; secondes, 0,50 cent.; galeries, 0,25 cent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 avril. — La séance n'a pas été très mouvementée comme affaires. Après une ouverture assez ferme, on a faibli un moment pour reprendre en clôture. Ces mouvements sont bien naturels à la veille de la réponse des primes. On avait un peu trop racheté. Le 3 0/0 est à 96,80.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont assez bien tenues. Le Crédit foncier finit à 1185. La Banque de Paris se relève un peu à 605. Le Crédit lyonnais conserve le cours de 765. Le Suez ne varie pas à 2,790.

Les fonds étrangers ont été comme nos rentes faibles un instant mais la clôture est satisfaisante. Berlin est très ferme. Vienne est plus faible. L'Italien fléchit un moment à 89,15 sur des réalisations de bénéfices, mais reprend à 89,30. C'est un grand point que le principe des économies militaires soit admis.

L'Extérieure est à 59,25. Le Portugais est plus lourd à 26 15/16.

En Banque, les valeurs de cuivre font un petit progrès. La Morena se négocie à 119. La part de soufres Romains tend à reprendre son mouvement de hausse. Nous avons ces derniers temps attiré l'attention de nos lecteurs sur la Société Française de reconstitution et d'exploitation de Vignobles. Le siège social est 79 rue des Petits Champs. Rappelons que la société est au capital de cinq millions et qu'on peut souscrire dans nos grands établissements de crédit moyennant un premier versement de 125 fr. DE LAVIGERIE, 22 place Vendôme.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX
pour l'Eclairage, le Chauffage et la Force Motrice

CUISINE AU GAZ

Pour favoriser l'emploi du gaz de chauffage pour la cuisine, durant la saison d'été, époque pendant laquelle son usage est particulièrement commode, la Compagnie du gaz de Roubaix fera poser, par ses agents, sur la demande des intéressés, depuis le 1er mai jusqu'au 15 septembre prochain, des compteurs. additionnels destinés à marquer exclusivement le gaz consommé pour le chauffage et qui se paie **quinze centimes** le mètre cube. Ces compteurs seront placés après ceux d'éclairage et alimenteront les réchauds-cuisinières que la Compagnie du Gaz met **gratuitement** à la disposition de ses clients.

Pour prendre connaissance des conditions et pour signer les polices d'abonnement s'adresser à l'Usine à Gaz, rue de Tourcoing, 58, ou à sa succursale, rue Saint-Georges, 14. 61616—30498

CHARBONNAGES FRANÇAIS & BELGES
PRETS sur Actions Porteur et Nominatives en NUE-PROPRIÉTÉ ou TOUTE PROPRIÉTÉ
LANOS, 10, rue Chauchat, PARIS
30323

ÉLECTRICITÉ
Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc.
SECURITE ABSOLUE !!!
Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste
entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.
Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.
Serrures et Gâches électriques.
Contrats de sûreté pour portes, fenêtres, COFFRES-FORTS, tiroirs, etc.
Contrats de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, COFFRES-FORTS persiennes, en isées, etc.
Fils avertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.
Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau, atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer derrière une tapisserie ou derrière un meuble.
S'adresser 16, Boulevard de Paris, ROUBAIX 23241

VILLACABRAS
SOURCE PURGATIVE NATURELLE
PROPRIÉTÉ FRANÇAISE
Opère à petites doses sans coliques.
Dans toutes les Pharmacies.
29987

LIQUEUR et **Pilules** du Dr **LAVILLE** Goutte et Rhumatismes
Spécifique éprouvé de la GOUTTE, action prompte et certaine à toutes les périodes de l'accès.
29288

« On n'abuse guère de la publicité, quand il s'agit de répandre des bienfaits. » (La Rochefoucauld.)

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES.

LA REVALESCIÈRE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, indigestions, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catharrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix ; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Extrait de 400 000 cures authentiques :

Le Dr Elmslie écrit : « Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants. Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces ».

« Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. Mlle GAUGUELIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines. Tours. 2 juillet 1891 ».

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GARFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et repare les constitutions les plus épuisées par l'âge, e travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50 ; 1/2 kil. 4 fr. 50 ; 1 kil., 7 fr. 75 ; 2 kil. 1/2, 17 fr. 50 ; 6 kil., 40 fr. soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès ; 100.000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi *franco* contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Ce (limited). 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôts à Roubaix : MM. Morelle-Bourgeois, épicier : Desfontaine, épicier, Cheminade, épicier.
29688d.

MARCHÉS A TERME

Cours du 30 Avril 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE SF — Cote précéd	TYPE SF — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	TYPE AB — Cote précéd	TYPE AB — Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Type BAT — Cote précéd	Type BAT — Cote dujour	Allemand B — Cote précéd	Allemand B — Cote dujour	Allem. M — Cote précéd	Allem. M — Cote dujour
Janvier	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 825	4 875	4 82	4 85	...	...
Février	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.85	4 875	...	...	...	...
Mars	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 85	4 875	...	...	...	...
Avril	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 85	4 875	...	...	...	...
Mai	4 75	4 77	4 60	4 60	4 60	4.60	...	...	...	...	...	...	...	5.30	...	...	4.625	4.625	4 90	4 90
Juin	4.775	4 80	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5.30	5 30	...	...	4.70	4.70	4.90	4 90
Juillet	4 80	4 8.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 30	...	4.70	4.70	4.75	4.75	...	...
Août	4 85	4 875	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5.30	...	4 75	4 75	4 775	4.775	...	...
Septembre	4 875	4 90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 775	4 775	4 80	4 80	...	...
Octobre	4 85	4.90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 80	4.80	4.825	4 85	...	...
Novembre	4.875	4.90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 825	4.85	4.825	4.85	...	...
Décembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 825	4.85	4.825	4.85	...	...

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd MARCKS	TYPE B — Cote dujour MARCKS	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd MARCKS	TYPE C — Cote dujour MARCKS	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	TYPE SUPRA — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	LE HAVRE — Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	ANVERS — Cote dujour
Janvier	3 95	3 925	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 48	1.48	...	...
Février	3.95	3 925	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mars	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Avril	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1.425	1.425	...	...
Mai	3.825	3 825	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1.43	1.43	...	...
Juin	3 85	3.85	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 435	1 435	...	...
Juillet	3 85	3 875	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 445	1.445	...	...
Août	3 875	3 875	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 455	1.455	...	...
Septembre	3 925	3 90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1.465	1 465	...	...
Octobre	3.95	3 925	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 47	1 47	...	...
Novembre	3 95	3 925	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 475	1 475	...	...
Décembre	3 95	3 925	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1.48	1.48	...	...

FEUILLETON DU 1er MAI 1892. — No 17

Faut-il Aimer ?

Par LÉON DE TINSEAU

XII

Gladys présenta Cléguérec à son amie; puis on passa dans la salle à manger, dont la table disparaissait sous un ombre infini d'objets, tenant de la quincaillerie par leur forme d'une simplicité voulue, de l'argenterie par leur matière. Une abondante frondaison de lianes orchidées s'élançait du milieu du surtout, et grimpait autour d'une cage de verre dépoli tamisant l'éclat d'une lampe électrique. Ce rideau luxueux rendait la moitié des convives complètement étrangère à l'autre. On aurait pu célébrer des funérailles à un bout de la table, sans attrister les membres de la réunion assis à l'extrémité opposée, Maurice, qui s'était promis d'observer, pour sa gouverne. les façons d'agir de Gladys et d'Alain, n'aurait pas même pu dire, quand tout le monde fut installé, si ces deux intéressants personnages étaient à New-York en ce moment.

A vrai dire, sa voisine lui laissait peu de temps à consacrer au reste du genre humain. Florence appartenait à la catégorie des Américaines exubérantes. Après le potage, Cléguérec savait déjà qu'elle était majeure, que Cuvillier est le seul endroit de Paris où l'on puisse prendre un bon lunch, que Z... avait « raté » son portrait l'année précédente, et qu'elle avait traversé onze fois l'Océan, ce nombre impair démontrant, ainsi qu'elle l'expliqua que Mrs Kennedy s'était attardée en France à une époque où certaine affaire sérieuse la rappelait au logis en Amérique.

— Vous avez connu les Français de bonne heures, dit Maurice à sa voisine. Que pensez-vous d'eux?

— En tant que nation, répondit-elle sans hésiter, je les mets en première ligne après nous. En tant qu'individus, sauf exceptionst je leur trouve deux inconvénients graves : ils prennent le flirt trop au sérieux, et trop à la légère le mariage.

— Pour ce qui est du flirt, protesta Cléguérec, ne craignez rien pour moi : je suis dans les exceptions.

— Oh ! vous, vous avez voyagé, fit-elle. Mais vous ne dites pas ce que vous seriez comme mari,

— Détestable, qu'on se tienne pour averti. Je ferai le malheur de celle qui m'épousera.

— Je vous remercie de me prévenir en temps utile. Mais la précaution est superflue. Jusqu'à vingt-cinq ans, je suis invulnérable.

— Qui sait ?

— Non, je vous assure. Je l'ai décidé ainsi. J'ai la faiblesse de croire que, parmi les créatures humaines éclairées par le soleil en vingt-quatre heures, il n'en est pas de plus heureuse que Florence Kennedy.

— Il parait que vous êtes aussi dans les exceptions, répondit Maurice qui revoyait tout à coup — par un effet de contraste — le visage pâli qu'avait Irène en recevant ses adieux.

Il passa la main sur son front et, trop maître de lui pour infliger sa mélancolie à une pareille voisine, il reprit :

— Eh bien, par bonheur, moi aussi je suis invulnérable.

— Qui sait ? demanda-t-elle à son tour avec un de ces jolis regards que les Anglais nomment *wicked*, mot impossible à traduire, sauf par le sens délicat et aimable de « coquin ».

— Oh ! je ne me fais pas d'illusion sur les dangers que je cours, dit Maurice en riant. Tout autre, à la place que j'occupe en ce moment, serait un homme perdu. Mais j'ai là, sur mon cœur, un talisman qui m'ôte toute crainte.

— Le portrait de la bien aimée ?

— Non, un billet de passage pour le Havre. Demain, à l'heure où nous sommes, je ne verrai déjà plus le phare de *Sandy-Hook*.

— Fi! le lâche ! Toutefois ne vous croyez pas sauvé pour autant. On part... mais on revient; et alors... Voyez plutôt votre ami : ce pauvre jeune homme avait eu la force de s'enfuir chez les Indiens, à moitié chemin des Montagnes Rocheuses... De quoi lui sert maintenant cette tentative désespérée? Je crois que les Parisiennes peuvent mener son deuil.

Cléguérec se sentit encore une fois le cœur serré. Il pensait alors, non plus à Irane, mais à cette jeune fille qu'il ne connaissait pas et qui devait se préparer en effet, selon toute apparence, à « mener le deuil » de ses illusions.

A la vue de son air attristé, Florence Kennedy s'imagina qu'il continuait la plaisanterie.

— Allons ! prenez courage. Nous savons être généreuse de temps en temps. Après tout, nous pouvons bien faire grâce à une victime sur deux.

A ces mots. elle suivit Mrs Pauwell qui regagnait le salon avec Gladys et les enfants en bas âge, laissant les hommes au « claret » et à ces délicieux « havane » si peu connus chez nous. Quand les deux partis se rejoignirent, ce fut Gladys qui accapara l'ami d'Alain, probablement d'après les sages conseils de ce dernier. Ils causèrent pendant une heure très sérieusement, sans allusion à un avenir quelconque. Seulement, comme ils allaient se quitter, miss Pauwell dit à Cléguérec :

— Vous me connaissez un peu maintenant; mais, moi, je vous connaissais depuis longtemps. Je sais ce que vaut votre amitié. Peut-être que vous me la donnerez un jour.

Il ne put s'empêcher de reconnaitre qu'elle méritait d'inspirer la sympathie et même l'amitié. D'ailleurs, elle semblait presque rassise et posée à côté de Florence. Son défaut le plus grave était d'arriver, sans le savoir, après une autre.

Quoi qu'il en soit, en regagnant à pied le *Windsor* avec son cousin, Maurine ne parla ni de Florence, ni de Gladys, ni de l'opulente hospitalité des Pauwell. Irène d'Oberkorn et sa récente maladie firent le sujet de la conversation. Quand à la convalessence et aux divers incidents qui l'avaient accompagné ou suivie, Cléguérec, bien entendu, n'en parla point. Alain, de son coté, ne fit aucune mention de Simone, ce qui mécontenta fort le Canadien.

« Après tout, se disait celui-ci en se retournant dans son lit pour tâcher de dormir, je ne suis pas le gardien du bonheur de mademoiselle de Montdauphin. Grâce à Dieu, je ne suis chargé du bonheur de personne ! »

Mais ce soupir d'égoïste satisfaction s'échappait encore de sa poitrine, qu'il voyait déjà les yeux mouillés d'Irène chercher les siens avec un muet reproche, comme pour lui dire :

— Ingrat ! de qui donc, sinon de vous, dépend mon bonheur ?

XIII

Le général de Berdous passait deux heures chaque matin à lire les journaux dans son cabinet, la double porte soigneusement fermée, afin que sa fille, dont le petit salon était contigu, ne l'entendit point jurer. Les occasions de jurer ne manquent pas aujourd'hui quand on lit un journal, surtout si l'on est à cheval sur l'honneur, la justice, le droit, le bon sens et la grammaire, ce qui était le cas du divisionnaire mis à la retraite deux ans plus tôt — sans compter qu'il avait dans les veines le sang cévénol ! Mais tout porte à croire que le vieux guerrier cherchait plus qu'il ne fuyait cette crise quotidienne, tant le moindre juron était chose inconnue dans sa bouche à partir de dix heures du matin (sauf les jours où il sentait sa balle). Evidemment cette évacuation *ante meridiem* le dégageait pour le reste des vingt-quatre heures, et le mettait à même de ne jamais heurter d'un mot trop militaire les jolies oreilles roses de Marie de Berdous, dont il remplaçait la mère avec la respectueuse austérité d'un paladin commis à la garde d'une princesse.

Le général achevait sa cure, un certain matin de novembre, quand son domestique lui annonça Maurice. La surprise fut telle, que quatre ou cinq jurons, encore retenus dans son intérieur, se trouvèrent éliminés avant que Cléguérec fut assis.

Un quart d'heure fut employé à refaire connaissance. Le jeune homme dit qu'il avait débarqué au Havre la veille que sa première course était pour son ancien chef, qu'il le trouvait toujours le même malgré sa redingote de « civil », que mademoiselle Marie devait être à cette heure une fort belle demoiselle... Enfin arriva la question inévitable.

— Que diantre venez-vous faire ici ? Est-ce un congé ou une retraite ?

— Ah ! mon général, si vous pouviez me renseigner !... répondit Maurice. Nous en recauserons, mais j'aime mieux vous donner tout de suite le thème de la manœuvre, ainsi que nous disions dans le bon temps. Pour les simples pékins, je viens m'amuser et régler quelques affaires. Pour vous, pour vous seul, je viens... Ma foi ! je veux bien être pendu si je peux vous l'expliquer. Il faut tâcher, cependant... J'ai un voisin là-bas, là-bas. Ce voisin a une fille...

— Dont vous êtes amoureux ?

— Hélas ! c'est elle — je vous parle comme à un confesseur — c'est elle qui s'est mis dans la tête que je suis digne de son affection. Je me hâte de déclarer qu'elle n'a pas beaucoup de choix.

— Honnête, cette petite ?

— Honnête, jolie, bonne, dévouée, intelligente, de vieille noblesse et pas tout à fait dix-sept ans.

— Ah ! ah ! D'après ce que j'ai lu, je ne croyais pas la Prairie si bien habitée. Et vous ne sentez rien pour cette jeune personne ?

— Je ne sentais rien quand je la voyais tous les jours. Depuis que je ne peux plus la voir, je sens quelque chose, Mais je ne pourrais pas vous dire au juste ce que je sens. Une troublante pitié, peut-être.

— Eh bien ! mon garçon, épousez-la d'abord. Ensuite vous analyserez à loisir ce que vous sentez. A-t-elle de l'argent ?

— Pas un sou.

— Ah diable ! Et de votre côté ?

— Je n'ai pas à me plaindre du présent, ni à désespérer de l'avenir.

— Alors, mon ami, si vous n'avez qu'à étendre la main pour avoir une bonne femme... Je vous assure qu'elles sont rares, du moins à Paris. Moi je n'en connais qu'une, mais celle-là n'est pas pour vos beaux yeux. Si mon gendre habitait seulement de l'autre côté de la rue, je trouverais que c'est trop loin. Réfléchissez bien. Attendrez-vous que votre fortune soit faite? C'est au moins dix ans. Vous en aurez quarante, ce qui est trop. Vous serez fatigué; vous ne connaîtrez plus le monde et vous aurez perdu, quant au vrai bonheur, les dix plus belles années de la vie. Donc, mon brave Maurice, épousez votre petite amie sans tarder. Je ne vois pour vous qu'un seul sacrifice : l'argent.

— Il y en a un autre, dit Maurice, les yeux fixés sur le général. Son père, le baron d'Oberkorn, est un gentilhomme prussien.

— Que le diable vous emporte ! fit M. de Berdous en froissant son journal et en se levant de son fauteuil.

(*A suivre.*)

LÉON DE TINSEAU.